



## CENTRE SCOLAIRE D'ANGREVIERS

Notre Dame du Bon Accueil

44190 GORGES

Tél. 02 40 06 91 67 Fax : 02 40 06 94 71

### Information N°1 – 2016/2017

Chers parents, tuteurs, éducateurs, famille d'accueil,

En cette rentrée ensoleillée, nous avons eu la joie de retrouver des anciens élèves ravis de revenir en classe après de bonnes vacances, d'accueillir des nouveaux élèves un peu inquiets de découvrir un nouvel établissement. Tous les élèves prennent leurs marques sereinement, découvrent de nouvelles têtes, le site, l'organisation, etc...

Nous attirons votre attention sur cette première circulaire qui contient un grand nombre d'informations. Toutes nos circulaires sont consultables sur le site internet de notre établissement.

J'adresse tous mes vœux de réussite aux jeunes pour cette nouvelle année scolaire 2016 - 2017.

Cordialement.

JE. Boileau

#### DATES A RETENIR

##### ◆ HORAIRES DES COURS

En primaire, les cours commencent à 8 h 55 et se terminent à 16 h 45. Il y a classe le mercredi matin. Le vendredi après-midi est destiné à l'atelier musique.

Au collège, les cours commencent à 9 h 05 (sauf pour les 6èmes 8 h 55) et se terminent à 16 h 35. Une aide (accompagnement scolaires et éducatif) clôture la journée des 6è et 5è de 16 h 45 à 17 h 30 – pour les 4è et 3è une heure d'étude se déroule de 16 h 35 à 17 h 30.

##### ◆ REUNIONS DE PARENTS

Les réunions de parents sont organisées le plus rapidement possible afin de vous permettre de rencontrer les professeurs et le personnel éducatif, et de répondre aux questions que vous pouvez vous poser concernant votre enfant, son comportement, son adaptation, son travail scolaire...

Ces réunions sont importantes et il est souhaitable voire indispensable que vous y participiez. Il est toutefois possible, et même vivement conseillé, de prendre contact avec la personne concernée en cas d'interrogation, voire avec un membre de la direction en cas d'inquiétude de votre part (cf. liste à la fin de cette circulaire).

##### ◆ Réunions de rentrée :

Primaire	Ven 23 septembre Accueil à 16 h à l'internat	16 h 45
6ème	Ven 23 septembre	16 h 45
5ème	Ven 16 septembre	16 h 45
4ème	Ven 16 septembre	16 h 45
3ème	Ven 16 septembre	16 h 45

##### ◆ Bilan période -Rendez-vous individuels :

Primaire	Ven 9 décembre	15 h 30
6ème	Ven 9 décembre	16 h 45
5ème	Ven 6 janvier	16 h 45
4ème	Ven 6 janvier	16 h 45
3ème (1)	Ven 2 décembre	16 h 45

(1) Lors de la réunion du 2 décembre, une information sur les procédures d'orientation sera délivrée.

##### ◆ DATES DES STAGES

4ème Aménagée et 3ème Aménagée	- Du 14 au 25 novembre 2016 - Du 9 au 20 janvier 2017 - Du 2 au 12 mai 2017 - Du 6 au 16 juin 2017
3ème générale	- Du 9 au 13 janvier 2017

Important : les conventions de stage ont été adressées aux familles concernées début juillet. Un exemplaire de la convention est disponible sur notre site internet (onglet Collège / fonctionnement).

◆ PORTES OUVERTES Samedi 4 février 2017 (matin) et samedi 13 mai 2017 (matin)

◆ **JOURNEES PEDAGOGIQUES** Collège : vendredi 7 octobre 2016 – jeudi 10 novembre 2016

◆ **PELERINAGE** Samedi 15 et dimanche 16 octobre un pèlerinage Apprentis d'Auteuil est proposé.

Parents et enfants sont attendus nombreux. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Marie ANTOINE animatrice en pastorale.

◆ **VACANCES SCOLAIRES**

Toussaint (2)	Du samedi 22 octobre au dim 6 novembre inclus
Noël	Du 17 décembre au 2 janvier inclus
Hiver	Du 11 février au 26 février inclus
Printemps	Du 8 avril au 23 avril inclus
Ascension	Du 25 au 28 mai inclus



(2) Attention : NDBA accueillant un grand nombre d'internes, nous avons décidé de ne pas faire revenir les élèves pour seulement deux jours, afin de limiter le coût pour les familles. Nous avons donc opté pour le décalage des vacances scolaires. Merci d'en prendre note

**SUIVI DU JEUNE**

---

◆ **ABSENCES – RETARDS** ✉ : [vie-scolaire.ndba@apprentis-auteuil.org](mailto:vie-scolaire.ndba@apprentis-auteuil.org)

Toute absence prévisible doit être justifiée **par écrit** auprès de la vie scolaire le plus tôt possible. Toute absence imprévue doit être signalée au bureau avant 9 h 00 à Mme GUILLET au 02 40 06 92 44 (fax, mail, téléphone), puis **confirmée par écrit** - Rappel : les absences injustifiées sont signalées à l'Inspection Académique, et peuvent déclencher une enquête sociale.

◆ **INFORMATIONS – CIRCULAIRES PARENTS**

Notre établissement a fait le choix écologique et économique (réduction des coûts de scolarité) de transmettre les informations par mail. **Nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre votre adresse mail (si vous avez omis de la mettre sur le dossier de rentrée)**. Si vous n'avez pas d'adresse mail vous devez impérativement nous le faire savoir et vous devrez vous assurer qu'une information n'a pas été glissée dans le carnet de liaison de votre enfant chaque vendredi et consulter régulièrement le site internet.

◆ **SCOLINFO UNIQUEMENT POUR LES COLLEGIENS** Lors de la réunion de rentrée, nous vous remettons un courrier avec une notice explicative un identifiant et code confidentiel afin de consulter sur SCOLINFO (internet) l'ensemble des informations relatives à votre enfant (notes, absence, retard, exclusion de cours, note pour info, etc...). **Il nous semble indispensable que vous alliez consulter toutes ces informations afin d'être informés régulièrement sur la vie de votre enfant au sein de notre établissement.**

◆ **CAHIER DE TEXTE EN LIGNE UNIQUEMENT POUR LES COLLEGIENS**

Vous avez possibilité de consulter le travail à faire le soir sur le cahier de texte en ligne à partir du lien présent sur la page d'accueil du site internet de NDBA <http://clg-angreviers-44.ac-nantes.fr/index.html>

◆ **CARNET DE LIAISON**

Chaque élève dispose d'un carnet de liaison. Celui-ci est un outil de communication entre la famille et les enseignants. Il est impératif que chaque semaine vous consultiez celui-ci et que vous signiez au bas de la semaine qui vient de s'écouler afin de suivre l'évolution de votre enfant. Vous y trouverez aussi régulièrement des informations et/ou documents à remplir et nous retourner. Pour ce faire, nous vous demandons d'être vigilants sur ce contrôle hebdomadaire, voire quotidien pour les élèves ½ pensionnaires

◆ **MODIFICATION D'EMPLOI DU TEMPS**

En cas de modification d'emploi du temps (grève, absence d'un enseignant, intempéries, etc...), **seul un écrit de l'établissement scolaire peut vous tenir officiellement informés des transformations d'emploi du temps.**

En l'absence de communication de notre part, la prise en charge de votre enfant – même adaptée – est assurée par l'établissement. Si un doute persiste, n'hésitez pas à contacter le secrétariat qui vous tiendra informés.

## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### ◆ **CERTIFICATS DE SCOLARITE**

Un certificat de scolarité est joint à cette circulaire. Merci de vous adresser au secrétariat si vous avez besoin d'autres exemplaires, afin de répondre aux différentes sollicitations de l'administration.

### ◆ **IMPORTANT : DOSSIERS DE BOURSE COLLEGE**

Nous avons remis à chaque collégien le dossier de demande de bourse. Attention délai de réception maximum le 18 octobre 2016. Les dossiers reçus « hors délai » ne seront pas traités.

◆ **ASSISTANTE SOCIALE** : l'assistante sociale vous accueille sur rendez-vous lors de ses permanences dans l'établissement le lundi et vendredi. Vous pouvez aussi lui laisser un message sur sa boîte mail : [assistante-sociale.ndba@apprentis-auteuil.org](mailto:assistante-sociale.ndba@apprentis-auteuil.org)

◆ **REGIMES ALIMENTAIRES** : N'hésitez pas à joindre Mme CHATELLIER [ludivine.chatellier@apprentis-auteuil.org](mailto:ludivine.chatellier@apprentis-auteuil.org)

◆ **ETABLISSEMENT NON-FUMEUR** : Nous rappelons que l'établissement scolaire est non-fumeur ; de fait un collégien fumeur ne peut être interne (aucune dérogation sur l'internat). Cette disposition concerne aussi les familles qui accompagnent les élèves. Merci de respecter cette interdiction.

◆ **MANUELS SCOLAIRES** : Les manuels scolaires ont été remis aux élèves. Ils seront à couvrir par vos soins au plus vite. Un état des lieux nominatif des manuels a été enregistré, afin de relever le numéro et l'état de chaque livre confié à chaque élève (à votre disposition sur demande). Comme dans tout établissement scolaire, nous nous réserverons le droit en fin d'année de facturer aux familles les livres perdus ou fortement détériorés. Nous comptons sur votre soutien afin de rappeler à vos enfants que le matériel de l'établissement doit être respecté.

## INTERNAT

---

◆ **TROUSSEAU INTERNAT** : Merci de bien vouloir vérifier que vos enfants internes collégiens disposent bien du matériel demandé : alèze, draps, couette, oreiller, et chaussons (ou équivalents). Nous rappelons que le sac de couchage est interdit... l'alèze est bien obligatoire pour les collégiens (fournie pour les primaires). Les collégiens qui sont internes sur les « nouveaux pavillons » sont invités à se munir d'un petit cadenas avec 2 clés.

◆ **MEDICAMENTS** : Il est impératif que les médicaments soient rangés dans une pochette portant le nom et la classe du jeune, avec l'ordonnance. Celle-ci doit être remise à l'adulte qui accueille les jeunes sur les différents internats lors de son passage le lundi matin quand il dépose sa valise.

◆ **MARQUAGE DES VETEMENTS ET DES BAGAGES** : Il est important que tous **les vêtements et bagages des internes soient marqués**. Cela nous permet de les restituer lorsqu'ils sont égarés, et de limiter les risques de vol – pour tout objet perdu, s'adresser à l'éducateur référent de votre enfant.

◆ **TRANSPORTS SCOLAIRES** : Merci de prévenir Mme FAVREAU 02 40 06 91 67 si vous modifiez le mode de transport de votre enfant le vendredi. Les élèves sont pointés à la montée des cars le vendredi... Il arrive souvent que nous recherchions longtemps des élèves absents au car parce que les parents sont venus les chercher en voiture... Cela entraîne un retard du car et parfois des correspondances de trains manquées. Merci de votre compréhension.

Pour les parents qui pratiquent le covoiturage avec d'autres élèves de NDBA : merci de bien vouloir le signaler au secrétariat afin que l'on autorise un jeune à monter dans le véhicule prévu (un mail suffit en signalant le nom prénom des enfants et qui les véhicule le lundi et vendredi).

Les élèves doivent être vigilants et ne pas laisser de bagages, cartables dans les transports scolaires... Dès le premier jour les transporteurs nous ont informés de plusieurs oublis. Dans ce cas il est indispensable que ceux-ci soient marqués au nom de l'enfant afin de retrouver le propriétaire.

◆ **COVOITURAGE** : Compte tenu du grand nombre d'internes (environ 185), la solidarité entre les familles les plus éloignées fonctionne bien, depuis de nombreuses années. Toutes les familles désireuses de participer à ces covoiturages sont invitées à se faire connaître auprès de l'accueil une liste mise à jour en permanence vous sera adressée (par mail, ou courrier) sur simple demande. Il reste de votre responsabilité de vous mettre en contact avec les familles de votre secteur, et de vous organiser pour les allers/retours.

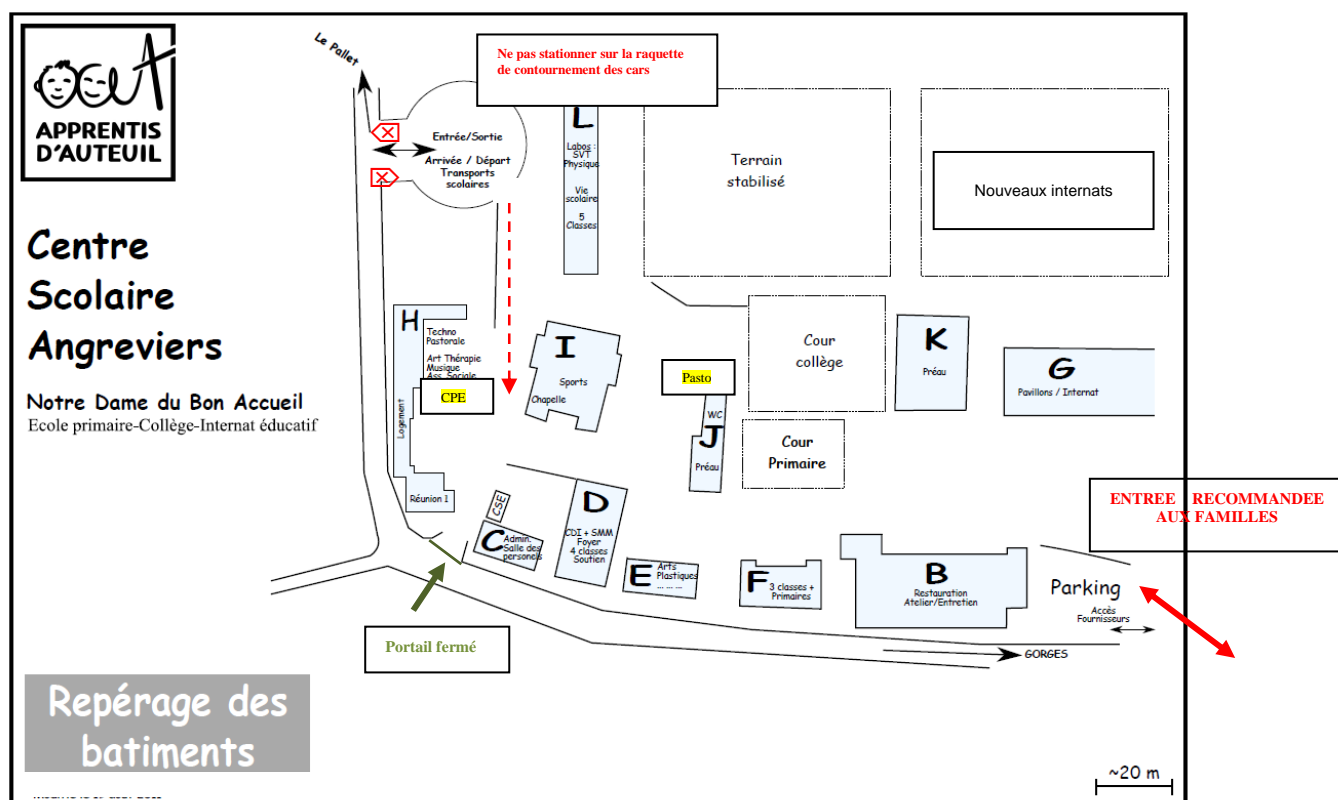
◆ **COURRIER** : Les jeunes sont particulièrement heureux de recevoir un courrier en semaine. N'hésitez pas à leur écrire, en précisant sur en l'enveloppe en gros caractère le nom de l'enfant (afin qu'il ne soit pas ouvert par mégarde par le secrétariat).

◆ **APPELS TELEPHONIQUES** : La détention de téléphone portable est interdite dans l'établissement. Attention certaines familles ont autorisé leur enfant à avoir un portable le lundi et vendredi pour les trajets – autorisation écrite dans le dossier de rentrée – votre enfant doit impérativement le remettre à un adulte le lundi matin... Nous avons déjà des élèves récalcitrants... conformément au règlement de l'établissement que vous avez signé, nous serons dans l'obligation de confisquer le téléphone, et celui-ci ne sera restitué en main propre qu'au responsable légal du jeune. Toutefois, les élèves pourront appeler les familles au cours de la semaine, conformément au règlement de l'internat.



**ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES** : Les bulletins d'adhésion à l'association des parents d'élèves de l'enseignement libre vous parviendront la semaine prochaine. Une adresse mail a été créée afin que vous preniez contact directement avec l'APEL: [apel.ndba@apprentis-auteuil.org](mailto:apel.ndba@apprentis-auteuil.org) – vous pouvez aussi déposer à l'accueil un courrier sous pli fermé que nous remettrons aux intéressés. Nous invitons tous les parents qui souhaitent s'engager à se faire connaître.

## Plan du site d'Angreviers



### ◆ VOS INTERLOCUTEURS

Directeur : **M. BOILEAU**  
 Directeur école primaire : **M. DURAND**

Adjoint au Directeur / collège : **M. MOLINA**

Conseiller Principal d'Éducation : **Mme MAURICIA**  
 Chef de Service Éducatif : **M. ECKMAN** et **M. DIARD**

#### Administratif :

**Mme FAVREAU** – accueil standard 02 40 06 91 67  
**Mme VILACA** – comptable 02 40 06 92 84 (sauf le mercredi)  
**Mme GUILLET** – secrétaire 02 40 06 92 44  
**Mme OGER** – Assistante de direction 02 40 06 92 15

Assistante sociale – email : [assistante-sociale.ndba@apprentis-auteuil.org](mailto:assistante-sociale.ndba@apprentis-auteuil.org)

Téléphones internats – **uniquement en cas d'urgence**

Angreviers pavillons vert et orange G1/G2 06 63 23 51 69  
 Angreviers pavillons jaune et rouge G3/G4 06 63 24 49 05  
 G5 à G9 Nouveaux pavillons - 06 69 47 15 38  
 G10 – Gîte extérieur 06 61 14 06 69